



Compte rendu de l'assemblée citoyenne hebdomadaire de Langon

Date : 24 septembre 2019 de 20h00 à 23h00

Participants : 17

Lieu : Maison du peuple de Saint Macaire

Référent : Masa

Modérateur : ?

Secrétaire : Masa

1. Point infos

- Jeudi 26/09 AG Interco de Gironde à Darwin à 19H
- Appel du 27/09 Manif Services Publics
- Un tiroir contenant le matériel de l'A.C. et les CRs est ouvert dans le hall de la Gare
- Demande faites de refaire de la communication autour de l'AC tous les mardi à 20H. (fait sur la face du bouc)

2. durée des mandats

Propositions :

- une année de mandat-----TROP LONG
- du 17 au 17 de chaque mois soit quatre à cinq semaines
- 10 assemblées soit à peu près deux mois
- 6/8 assemblées par binôme
- 8 assemblées en "tuilage" entre Mandaté-e Principal-e (MP) et Mandaté-e Apprenti (MA)

Décision - Vote prochaine Assemblée

Deux questions sont soulevées:

- le renouvellement d'un mandat (un MP peut-il se représenter en suivant et enchaîner plusieurs mandats, quelle est la limite fixée, un renouvellement de mandat doit-il attendre que de nombreuses personnes soit passées par l'exercice du mandat). Voir prochaines AC
- Si MP est malade, doit-on tout faire reposer sur le MA , ou demander l'intervention ponctuelle d'un-e précédent-e MP? Voir prochaines AC
- Rappel sur la Bienveillance en cas d'absence
- Rappel sur l'apprentissage collectif rendant les choses possibles en cas

d'absence

- Etre TOUJOURS en binôme
- Explication de l'intérêt de faire l'expérience du mandat "seul-e" qui amène expérience et prise de confiance en soi (la technique du "tuilage" avec passation du MP vers le MA pour les deux dernières AC du binôme permettrait de faire la passation plus sereinement tout en expérimentant la responsabilité sous la "couverture" du MP
- Rappel de l'importance du binôme d'un point de vue démocratique (contrôle et tempérance)
- Rappel de l'importance des particularités et diversités de chacune. Il est important que chaque mandaté-e prenne pleinement le mandat À SA MANIÈRE, les choses peuvent ainsi s'enrichir de différentes approches.

PAUSE

Résumé par le MP de la 1ère partie du débat

- report de la décision Vote sur la durée du mandat à la prochaine AC
- proposition d'un vote "ouvert" sur 2 à 3 semaines
- Attention aux doubles votes (dans un contexte différent où nous serions plus nombreux)
- Rappel que les personnes absentes doivent se plier aux décisions collectives, nous ne pouvons remettre en cause les votes à chaque fois...

3. Respect et contrôle des mandats

D'un point de vue démocratique, il est crucial d'exercer un contrôle sur les mandats et les mandaté-e-s. le système actuel dans lequel les élu-e-s font ce qu'ils-elles veulent fait partie de ce que l'on combat, il nous faut trouver un moyen de contrôler les mandaté-e-s.

- Le contrôle s'exerce par l'Assemblée en premier lieu sur le respect de la "fiche de poste"
 - Les "Fiches de postes doivent être rédigées (voir CRs précédents) et mis à disposition dans le tiroir de l'AC
 - Rappel fait sur l'attention à porter sur les éventuelles tentatives de prise de pouvoir sur l'AC par des mandaté-e-s (toujours dans un contexte où nous serions plus nombreux-ses en AC)
 - Rappel que les contrôles exercés sur les mandaté-e-s doivent être dissociés de toutes relations personnelles et/ou affectives
 - Question soulevée à nouveau sur la possibilité pour un mandaté de se représenter pour un/des mandats supplémentaires. PLUS LES MANDATS TOURNENT, PLUS LES PERSONNES SONT NOMBREUSES À L'AVOIR ASSUMÉ, PLUS LA SÉCURITÉ EST GRANDE CONCERNANT INFLUENCE ET PRISE DE POUVOIR.
 - Pour la désignation des mandaté-e-s par l'AC, la technique du jugement majoritaire semble plébiscitée, à tester (Voir Guillaume pour explication
- présentation du principe" (Voir Cr précédent pour film ressource sur la question)

- Rappel sur des exemples historiques rappelant les risques de prise de contrôle sur des mouvements populaires par un appareil de parti par exemple.
- Rappel que ces "précautions" sont là pour anticiper des problèmes qui pourraient être rencontrés par l'AC si elle grossit en nombre.
- IDÉE: une fois notre organisation au sujet des mandats mise en place, la communiquer à l'A.D.A. et à faire circuler (des améliorations viendront peut être aussi de l'extérieur)
- Les "gardes fous" mis en place seront doublé par l'existence de la Réunion Générale (RG...)
- Question sur les différentes assemblées (RG et AC), leur rôle respectifs et leur légitimité. RÉSUMÉ: l'AC réfléchit sur le fond et débat des modalités d'organisation en lien avec les revendications de base pour une 1ère Démocratie, la justice sociale, fiscale et écologique et nourrit de ses réflexions/décisions, la RG qui elle s'occupe de gérer la vie hebdomadaire du collectif et de la Gare et permet de communiquer au groupe l'état des travaux de chaque Atelier.
- Question de la remise en question d'un-e mandaté-e (non respect du mandat, erreur, mauvaise gestion avec débordements personnels par exemple). L'actuel MP propose de faire ce genre de choses en début d'AC, lors du point info, nécessitant une modification de l'Ordre Du Jour (ODJ) pour expliquer et statuer sur la remise en cause du mandaté et l'organisation de la désignation du nouveau mandaté.
- Ceci pose la question de la légitimité de nos décisions collectives et des possibilités de les remettre en question.

4. Résumé

- On juge du respect d'un mandat à partir de sa "fiche de poste".
- Ce jugement est légitimement porté par les membres de l'AC.
- Cette remise en question doit être faite avec bienveillance, en début d'AC lors du point Info.
- Ces jugements et remises en question doivent être faits hors de tous positionnement affectif/personnel

5. ODJ prochaine AC Mardi 1er Octobre 2019

- retour et Vote sur la durée des mandats
- question de la possibilité de renouvellement des mandats (possible, limité, attendre que d'autres aient assumé le mandat)
- l'abandon d'un mandat

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 1er octobre à 20h à la Maison du Peuple.

Fin de séance.

Le secrétaire
Masa

Corrigé par
Masa